

## PASS (PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ)

### RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Première année des études de santé

**Domaine :** Sciences, Technologies, Santé

**Nature de la formation :** Mention

**Niveau d'étude visé :** BAC +1

**Composante :**

UFR de santé, médecine et biologie humaine

**Public cible :**

\* Étudiant

### Objectifs

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études de médecine, odontologie, pharmacologie, maïeutique et kinésithérapie.
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en licence (L2 disciplinaire)

### Organisation

**Le PASS est organisé en deux semestres d'une même année universitaire et permet l'obtention de 60 crédits ECTS.**

Le PASS comprend une majeure santé et une mineure disciplinaire (par exemple : droit, lettres,...).

A l'université Sorbonne Paris Nord, la majeure santé représente 2/3 des enseignements (40 ECTS).

La mineure disciplinaire représente 1/3 des enseignements (20 ECTS). Les mineures disciplinaires proposées sont :

#### Université Sorbonne Paris Nord

- \* Sciences de la vie (Bobigny)
- \* Sciences sanitaires et sociales (Bobigny)
- \* STAPS (Bobigny)
- \* Economie-gestion (Villetaneuse)
- \* Droit (Villetaneuse)
- \* Physique-chimie (Villetaneuse)

#### En partenariat avec l'Université Paris 8 (Saint-Denis)

- \* Sciences du langage
- \* Lettres
- \* Economie-gestion

#### En partenariat avec l'Université Cergy-Pontoise

- \* Physique-chimie
- \* Sciences de la vie

Pour plus de précisions concernant les modalités d'organisation de l'année vous pouvez vous référer à :

<https://smbh.univ-paris13.fr/fr/formations/études-médicales/diplôme-de-formation-générale-en-sciences-médicales/item/322-accès-aux-études-de-santé.html>

### Conditions d'admission

La sélection pour les études de médecine, odontologie, pharmacologie, maïeutique et kinésithérapie se fait en fonction de la note « Accès santé » de l'étudiant et des places disponibles dans les différentes filières. La note Accès santé est calculée de la sorte : 2/3 majeure santé + 1/3 mineure disciplinaire.

#### EN BREF

**Durée :** 1 an

#### EN SAVOIR +

**Sites web :**  
Site de l'UFR SMBH

Conditions d'éligibilité : • Note en Socle santé supérieure ou égale à 10/20 • Validation de chaque UE de la majeure santé avec une note supérieure ou égale à 7/20

L'admission en médecine, odontologie, pharmacologie ou maïeutique peut se faire directement après les épreuves écrites ou après des épreuves orales complémentaires.

### Contact(s) administratif(s)

Yoann LALATONNE

Belén HERNANDEZ

### Contact(s) administratif(s)

#### Secrétariat accès santé

1 rue de Chablis

93000 Bobigny

Tel. 01 48 38 84 56 / 76 58

 [sec-paces.smbh@univ-paris13.fr](mailto:sec-paces.smbh@univ-paris13.fr)

#### Contact formation continue

Tel. 01 49 40 37 64

 [acc-cfc@univ-paris13.fr](mailto:acc-cfc@univ-paris13.fr)

Site Internet du CeDIP

#### Contact validation des acquis

Tel. 01 49 40 37 04

 [svap-cfc@univ-paris13.fr](mailto:svap-cfc@univ-paris13.fr)

### Contact(s) administratif(s)

#### Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

Tel. 01 48 38 88 38

 [orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr](mailto:orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr)

Site Internet VOIE